



Propriétaires forestiers connaissez-vous vos droits et obligations ?

Comment vous protéger et vous faire entendre ?

La gestion de vos bois se fait aujourd'hui dans un environnement administratif, technique et économique toujours plus complexe.

3
BONNES
RAISONS
D'ADHÉRER

Vous pensez être assuré en tant que chef de famille. Attention !

Une branche tombe sur une route et endommage une automobile, une ligne électrique ou blesse un promeneur. Votre responsabilité de chef de famille ne couvre pas ces risques. L'adhésion à votre Syndicat comprend une assurance Groupe spécifique négociée et très avantageuse par rapport au marché.

1 REJOIGNEZ LE SYNDICAT ET BÉNÉFICIEZ D'UNE ASSURANCE ADAPTÉE COMPRISE DANS VOTRE ADHÉSION

Vous recherchez des réponses personnalisées à vos interrogations pour mieux gérer votre forêt ?

Problèmes juridique, réglementaire ou fiscal, le Syndicat répond à vos questions : Quelles sont les obligations liées au document de gestion durable (PSG, CBPS, RTG) ? Quel est l'impact d'une coupe de bois sur votre impôt sur le revenu ? Pouvez-vous bénéficier d'aides financières ? Que faire en cas de dégât de gibier ? Comment gérer la limite avec le voisin ?...

2 ADHÉREZ AU SYNDICAT ET ACCÉDEZ AU SERVICE JURIDIQUE DE LA FÉDÉRATION DES FORESTIERS DE FRANCE

Vous souhaitez être informé(e) et vous faire entendre.

Bulletin d'information, journées forestières thématiques, échanges d'expérience entre propriétaires... Nos actions sont proposées à plus de 610 adhérents actuellement. Le Syndicat représente la forêt privée auprès des autorités et siège dans les commissions départementales ou régionales de plus en plus nombreuses.

3 ADHÉREZ AU SYNDICAT POUR ÊTRE INFORMÉ(E). PLUS NOMBREUX, NOUS SERONS TOUJOURS MIEUX ENTENDUS

OUI, JE SOUHAITE ADHÉRER AU SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DE L'EURE

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
CP.....
Ville.....
Tél.....
Port.....
E-mail.....

Parcelles dont je suis propriétaire (au-delà de 3 communes, joindre les informations sur papier libre) :

Commune.....
Surface.....
Commune.....
Surface.....
Commune.....
Surface.....

Je déclare adhérer au Syndicat des Forestiers Privés de l'Eure pour la totalité de la superficie indiquée ci-dessous. Ma cotisation est le soutien indispensable pour mener la défense des intérêts des forestiers privés. Elle inclut l'assurance responsabilité civile.

Clauses et attestation d'assurance vous seront adressées par courrier dès réception de votre adhésion (pour tout renseignement complémentaire, appelez le syndicat)

Complétez et cochez la case correspondant à votre cotisation annuelle 2018 à et joignez votre chèque libellé à l'ordre du Syndicat des Forestiers Privés de l'Eure.

De 0 à 10 ha : 30 € De 26 à 500 ha : 1.43€/ha
 De 11 à 25 ha : 40 € Plus de 500 ha : 1.02€/ha

Assurance Responsabilité Civile : 0.29 €/ha

Le syndicat vous offre 3 mois gratuits à la revue Forêts de France

A le

Signature

Bulletin à compléter, puis à retourner à :
Syndicat des Forestiers Privés de l'Eure
ZA de la Gare - 76750 VIEUX-MANOIR
Tél/fax : 02.35.59.79.34
e-mail : eure@fransylva.fr